

Le passif et les nominalisations

Marie-Thérèse Vinet

Numéro 8, 1978

Syntaxe et sémantique du français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800075ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800075ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vinet, M.-T. (1978). Le passif et les nominalisations. *Cahier de linguistique*, (8), 457–477. <https://doi.org/10.7202/800075ar>

LE PASSIF ET LES NOMINALISATIONS

1. La règle de transformation passive proposée par Chomsky est depuis longtemps le centre de débats épineux qui portent non seulement sur la validité de la théorie grammaticale chomskienne en général, mais aussi et plus particulièrement sur la validité de la théorie standard étendue (EST). La transformation passive étant l'une des règles les plus anciennes, il est donc normal qu'elle soit également l'une des règles les plus controversées dans la littérature générativiste.

Les discussions qui ont paru récemment sur le passif visent plus particulièrement la validité de la théorie standard étendue. Dans des articles récents, Freiden (1975) et Bresnan (1976) ont suggéré que toutes les règles préservatrices de structure, au sens de Emonds (1970) pouvaient être reformulées en tant que règles de redondance lexicales. La règle du passif étant une règle préservatrice de structure, ces linguistes se sont donc attachés à montrer qu'une analyse non transformationnelle des passifs pouvait éliminer les problèmes théoriques posés par une analyse transformationnelle.

Wasov (1976), sans reprendre directement les arguments de Freiden et de Bresnan sur cette position, propose une solution qui se veut moins extrémiste et qui, en ce sens, s'écarte beaucoup moins du cadre de la théorie standard étendue. Selon lui, les mêmes données peuvent être exprimées soit transformationnellement, soit lexicalement mais toujours dans le cadre de la théorie standard

étendue. Il s'agit de pouvoir déterminer quelle analyse choisir. Aussi, il présente un certain nombre de critères qui lui permettront d'établir laquelle de ces deux analyses convient le mieux, suivant le cas.

Je suppose donc, à la suite de Wasow, qu'il y aurait également deux sources pour le passif en français.

Nous aborderons le problème de la transformation passive appliquée aux nominalisations en français, et l'on verra que, dans la majorité des cas, la solution transformationnelle, telle qu'elle est proposée pour l'anglais, ne peut être utilisée.

On verra ensuite quelles sont les conséquences théoriques d'une analyse non transformationnelle du passif pour les nominalisations. Dans une deuxième partie, on étudiera un cas dans le domaine de la phrase où la solution transformationnelle du passif n'est également pas possible. Il s'agit des participes passés adjectifs en "in".

- 1.1 Mais d'abord un bref rappel. Dans la théorie standard étendue, la transformation passive se subdivise en deux opérations : la postposition de l'agent et la préposition de l'objet. Pour qu'il y ait transformation passive dans les noeuds "S", la règle de préposition de l'objet est associée à l'insertion lexicale de morphèmes devant le verbe. Mais ces derniers n'ayant pas leur place dans une phrase nominale, il devient plus difficile de déterminer les caractéristiques communes aux phrases verbales passives et aux nominalisations passives.

On serait tenté de suggérer le syntagme agent en "par" qui se distingue des autres compléments en "par", tels que compléments de directionnalité et d'instrumentalité.

- (1) *le passage d'un électron par une chambre de Wilson*
le nettoyage par le vide
la mort par le feu

Mais "par" n'est pas la seule préposition possible puisque l'on trouve également des nominalisations qui ont une interprétation passive avec "de", par exemple dans :

la destruction de la ville des ennemis

Nous y reviendrons plus loin. Il faut distinguer aussi la catégorie des nominalisations qui correspond aux verbes psychologiques et pour lesquels le syntagme agent en "par" n'existe pas. Il est remplacé par la préposition "de" avec interversion des deux compléments.

(2) **La haine de Romulus par Rémus*

La haine de Rémus par Romulus

Aussi, on pourrait supposer que toutes les nominalisations dont les verbes correspondants peuvent être passivés pourront également avoir une interprétation passive.

Cela peut être vérifié en montrant que les nominalisations, dont les verbes correspondants ne sont pas passivables, ne pourront pas également avoir une interprétation passive. Soient les verbes de poids et mesures et d'autres tels que "ressembler", "puer", etc., où le sens passif est impossible, on remarque que la nominalisation n'a pas non plus le sens passif.

(3) **Le poids de trois kilos par cet animal*

**Le coût de trente francs par ce livre*

**La ressemblance de Jean par Paul*

**La puanteur de Max par l'alcool*

Gross (1975) a fait remarquer que le sens "figuré" de certains verbes ne pouvait pas recevoir d'interprétation passive contrairement au sens "propre" du même verbe. Les mêmes résultats se retrouvent au niveau des nominalisations puisqu'on a les contrastes suivants (4 et 5).

- (4) *la respiration du gaz par Paul*
**la respiration de la santé par son visage*
(son visage respire la santé)
- (5) *le don des livres à Marie par Paul*
**le don du courage à Marie par Paul*
(Paul donne du courage à Marie)

1.2 Une solution qui pourrait être proposée pour les nominalisations, c'est la transposition de la règle passive en français. Si on pose que la phrase *leur destruction de la ville* est l'équivalent sémantique de la phrase active *les ennemis détruisent la ville*, et que *la destruction de la ville par les ennemis* est l'équivalent sémantique de la phrase passive *la ville a été détruite par les ennemis*, plusieurs obstacles apparaissent pour empêcher l'application de la transformation passive. Une première objection très simple est que ce schéma nous obligerait à poser une contrainte de surface afin d'exclure toutes les séquences où des syntagmes nominaux apparaissent en position de déterminant. Si en anglais la catégorie des syntagmes nominaux qui peut occuper la position de déterminant est en général identique à celle qui peut occuper la position de sujet dans la phrase ; en français, cette transposition n'existe pas. On aurait ainsi en position de base *leur destruction de la ville* ou la séquence agrammaticale *les ennemis destruction de la ville*.

On aurait ensuite application de postposition d'agent.

- (6) *la destruction de la ville par les ennemis*

La règle de préposition de l'objet étant facultative, il s'agirait d'appliquer une règle d'insertion lexicale qui épellerait la "t" sous la forme d'un article défini.

Mais une autre difficulté que rencontre l'hypothèse transformationnelle du passif dans les nominalisations et qui a été mentionnée déjà pour l'anglais par Jackendoff et Bresnan (1976) entre autres, c'est celle des syntagmes nominaux avec déterminant indéfini tel que dans (7).

- (7) *une destruction de ville par les Américains
trois démonstrations par des gymnastes réputés
chaque effort par les combattants
certaines propositions par des politiciens chevronnés*

La source supposée pour ces phrases en "par" avec postposition d'agent laisserait un déterminant vide qui pourrait être comblé par l'insertion d'un article défini mais non pas par des déterminants indéfinis ou des quantifieurs. Il y aurait ici violation du principe de récupérabilité de l'effacement de la phrase en "par". Un autre argument qui vient s'ajouter à ces derniers pour montrer le caractère de plus en plus douteux d'une solution transformationnelle du passif dans les nominalisations, c'est le fait que dans de nombreux cas, les nominalisations passives acceptent mal la présence du possessif.

Nous devons préciser ici que l'acceptabilité est très souvent indéterminée, elle peut varier d'un locuteur à l'autre. Nous avons d'abord étudié les nominalisations par familles de suffixes puisque les nominalisations avec le suffixe "tion" nous semblaient à première vue meilleures que celles avec les suffixes en "age" et en "ment" par exemple. Mais cette hypothèse a été rejetée. Voici donc quelques-uns des exemples qui nous semblent les plus agrammaticaux.

- (8) *j'ai assisté au maquillage de l'artiste par le spécialiste
j'ai assisté à son maquillage de l'artiste
- (9) *Le meurtre de Jean par des agents de la F.B.I. fera scandale
leur meurtre de Jean fera scandale
- (10) *l'assassinat de Marat par Charlotte Corday a eu lieu en 1793
?*son assassinat de Marat a eu lieu en 1793*

- (11) *la déviation d'un quantum par un électron...*
**sa déviation d'un quantum est un phénomène qui laisse perplexe*
- (12) *ils ont observé la démolition des maisons par les ouvriers*
*?*ils ont observé leur démolition des maisons*
- (13) *la récitation des leçons par les écoliers nous a tous ennuyés*
??leur récitation des leçons nous a tous ennuyés
- (14) *nous avons constaté partout la manipulation des hommes par les gouvernements*
?nous avons constaté partout leur manipulation des hommes
- (15) *il attend le nettoyage de la rue par les éboueurs*
??il attend leur nettoyage de la rue
- (16) *il sera procédé à l'enregistrement des bagages par les voyageurs*
??il sera procédé à leur enregistrement des bagages

Ces phrases font contraste avec d'autres du même type, tel que dans les exemples suivants où l'on trouve des séquences parfaitement acceptables.

- (17) *l'organisation des Jeux olympiques par le maire Drapeau restera longtemps gravée dans la mémoire des contribuables québécois*
son organisation des Jeux olympiques restera longtemps...
- (18) *l'élection du futur président par les employés n'apportera...*
leur élection du futur président n'apportera guère de changements

Il faut distinguer ces derniers exemples de ceux qui sont tout à fait inacceptables mais pour des raisons différentes, telles que l'interprétation générique du complément en "par" qui ne coïncide pas avec l'interprétation définie des possessifs. Il s'agit d'exemples tels que (19) et (20).

- (19) *l'exploitation de l'homme par l'homme*
**son exploitation de l'homme*
- (20) *l'écrasement du faible par le fort*
**son écrasement du faible*

Les nominalisations étudiées sont des noms dérivés et suivant l'hypothèse lexicaliste de Chomsky, les noms dérivés ont la structure interne des syntagmes nominaux. Mais alors comment expliquer l'inacceptabilité du possessif devant certaines nominalisations ?

En anglais, le phénomène est très différent puisqu'on a très bien

- (21) *his assassination of Trotsky*
their shooting of the soldiers

On pourrait penser au premier abord qu'il s'agit de l'environnement, c'est-à-dire qu'il y aurait certains contextes plus restrictifs que d'autres. Par exemple dans un de ses articles *Facts and events*, Vendler distingue deux types de nominalisations. Il distingue d'un côté les événements et les actions, ceux qui ont une durée, un commencement et une fin au contraire des faits et des résultats.

Aussi, suivant les deux interprétations, on peut avoir les phrases (22).

- (22) *la destruction de la ville par les ennemis a duré deux heures*
la destruction de la ville par les ennemis nous a surpris

Mais la présence du possessif nous donne des phrases aussi acceptables dans l'un ou l'autre cas (23).

- (23) *leur destruction de la ville a duré deux heures*
leur destruction de la ville nous a surpris

Les faits ne se présentent pas comme en anglais où les différentes nominalisations peuvent avoir des contextes beaucoup plus restreints suivant leur forme. Vendler cite les faits suivants :

- (24) *John's death surprised us*
That he died surprised us
His having died surprised us
- (25) *John's death occurred at noon*
**That he died occurred at noon*
**His having died occurred at noon*

Il semble qu'en français, il y ait en quelque sorte conflit entre deux tendances : préservation du contenu de l'information d'une part et simplification de la forme d'autre part, puisque dans les cas que nous avons présentés la séquence "art. déf. + nominalisation + complément" est toujours acceptable. C'est le remplacement de la phrase en "par" avec le possessif qui rend la séquence inacceptable. En fait, là où le possessif est acceptable, il se pourrait fort bien que la source du possessif ne soit pas le syntagme agent en "par" mais plutôt un complément interprétable sous la forme d'un complément en "de".

- (26) *son interprétation de la 9^e symphonie...*
leur destruction de la ville
leur déformation des phrases
leur incompréhension du problème
- (27) *l'interprétation de Pierre de la 9^e symphonie*
la destruction de la ville des ennemis
la déformation des phrases des enfants
l'incompréhension de Jean du problème

Il faut remarquer aussi que la présence du possessif et du syntagme agent est exclue.

- (28) **leur destruction de la ville par les ennemis*
**son incompréhension du problème par Jean*

Bien que ces phrases soient acceptables si le possessif a une interprétation nettement distincte du syntagme nominal dans le syntagme agent.

- (29) *leur destruction de la ville par l'intermédiaire des ennemis*
mon achat d'une voiture par l'intermédiaire de Jean

Aussi il me semble que l'impossibilité d'avoir un déterminant possessif avec certaines nominalisations pourrait peut-être s'expliquer par la sémantique. De la même façon que serait exclue une séquence telle que (30).

- (30) **son père de Marcel*

on n'aurait pas (31).

- (31) **son assassinat de Marat*
**leur démolition des maisons*

Ces agrammaticalités pourraient être mises en parallèle avec le fait qu'on ne peut avoir de relative restrictive dont la tête soit un nom propre ou possède un déterminant initial possessif comme dans (32).

- (32) **Alfredo que j'aime est venu*
**ta femme que j'ai rencontrée m'a annoncé la nouvelle*

La relative ici constituerait un complément supplémentaire pour le NP-tête. Par ailleurs, on remarque que tous les autres types de déterminant (démonstratifs, indéfinis, quantifieurs, etc.) sont acceptables.

- (33) *aucune démolition des maisons ne sera tolérée*
toute mutilation des oeuvres d'art sera punie
nous avons entendu parler de cette organisation des jeux
par le maire

un bon nettoyage de la rue par les éboueurs serait bien-venu

Si l'impossibilité de rencontrer un possessif avec certaines nominalisations constitue un embarras sérieux pour une hypothèse transformationnelle de passif dans les nominalisations, cela ne constitue pas un problème insoluble pour une solution basique ou lexicale des nominalisations passives. Il arrive très fréquemment qu'un déterminant quelconque soit exclu avec certaines constructions dans le syntagme nominal, et je donne à titre d'exemple les impossibilités distributionnelles suivantes (34).

- (34) **ce propre portrait nous amuse*
**j'ai rencontré une meilleure gymnaste des jeux olympiques*

Il faut remarquer qu'il existe cependant en faveur d'une analyse transformationnelle des cas de noms non déverbaux, tels que "portrait", "image", qui se comportent différemment des nominalisations en général puisque le possessif est aisément interprétable. On a donc, à partir de *le portrait de Jacques par toi*, la séquence acceptable :

- (35) *ton portrait de Jacques*

Suivant Milner, ces exemples se prêteraient à une analyse transformationnelle puisque la phrase en "par" est sémantiquement équivalente au "sujet" de la phrase active. Le sujet, ce serait ici le pronom possessif. En effet, dans un article qui s'intitule "À propos des génitifs adnominaux en français", Milner essaie de démontrer que le possessif en français est le sujet du syntagme nominal. Le principe est simple. Il applique la condition du sujet spécifié à certaines transformations syntaxiques telles que déplacement du génitif en tête de phrase, mouvement de *Qu* et mouvement de *en* par clitisation, en montrant que la présence du possessif bloque le mouvement. On obtient effectivement des phrasesagrammaticales puisqu'on n'a pas :

- (36) **De Paul, j'ai vu ta photo*
**de quel auteur avez-vous lu mon livre ?*
**cet auteur dont j'ai vu ton livre*
**j'en ai vu ta photo*

Mais ce qu'il faut constater d'autre part, c'est que des déterminants autres que le possessif peuvent aussi rendre la phrase inacceptable en ces mêmes positions. Voici des exemples avec des démonstratifs et des indéfinis.

- (37) *j'ai vu cette photo de la maison*
**j'en ai vu cette photo*
- (38) *on a déjà étudié cette hypothèse d'Einstein*
**de qui as-t-on déjà étudié cette hypothèse ?*
- (39) *elle a reçu un ami d'un collègue*
**d'un collègue, elle a reçu un ami*
- (40) *il a fait entrer un chat de la voisine*
*?*de qui a-t-il fait entrer un chat ?*

Aussi, l'extension de la notion de "sujet de syntagme nominal" aux démonstratifs et aux indéfinis vient infirmer cette proposition. Je considère que la notion de "sujet de syntagme nominal" est abusive et que l'agrammaticalité de ces dernières phrases serait plutôt liée à un phénomène de déviance sémantique qui reste à définir.

Je fais remarquer ici que cette conclusion rejoint les remarques de Chomsky dans *On WH-Movement*, où il déclare que l'agrammaticalité d'une phrase telle que *"*Who did you see John's picture of ?"* ne serait pas due, comme il le croyait, à la violation de la condition du sujet spécifié tel qu'il est formulé dans *Conditions*. Chomsky croit que ce serait plutôt dû au caractère défini de *"John's"* et donc que l'agrammaticalité de cette phrase tomberait sous le coup d'un autre principe. Mais cette explication ne nous semble pas satisfaisante en français puisque même la présence d'un

indéfini ne peut empêcher la phrase d'avoir une grammaticalité douteuse. Je laisse le problème en suspens pour l'instant.

De toute façon, une analyse non transformationnelle du passif dans les nominalisations n'invalide aucunement l'hypothèse lexicaliste de Chomsky, puisque les noms dérivés sont engendrés lexicalement dans la base. Ce qui change cependant, c'est qu'on ne pourra pas dire que la transformation passive aura pour domaine à la fois le noeud "NP" et le noeud "S". Mais ce n'est pas là une grosse lacune puisque le lien avec le passif dans les phrases peut être établi d'une autre manière, comme nous allons le voir. Nous avons dit ici que les nominalisations en français ne se prêtent pas à une analyse transformationnelle du passif sans avoir recours à des solutions *ad hoc*. Une autre façon de capter dans la grammaire la relation actif-passif dans les nominalisations serait au moyen des règles lexicales. De plus, les nominalisations présentent de nombreuses exceptions, et celles-ci pourraient être marquées dans le lexique. Parmi les critères que donne Wasow pour distinguer les règles lexicales des règles transformationnelles il donne entre autres le suivant : que les règles lexicales doivent avoir des structures qui sont engendrables par les règles de base et que les règles lexicales présentent des exceptions idiosyncratiques. Ces caractéristiques conviennent tout à fait aux nominalisations passives qui peuvent être engendrées dans la base dans l'expansion d'un noeud N" :

(41) N" \longrightarrow Spec N PP PP

2. Nous allons maintenant étudier un cas de passif dans le domaine de "S" qui ne rencontre pas de solution transformationnelle mais qui peut également être traité suivant des règles lexicales.

Dans le domaine de "S", il existe de nombreux contre-exemples à une solution transformationnelle du passif. Au sens traditionnel, la transformation passive serait limitée aux verbes transitifs

directs, mais il y a aussi certains verbes à complément indirect qui peuvent subir la règle. Il s'agit ici de verbes tels que "pardonner" et "obéir". Dans d'autres cas, des verbes transitifs directs ne peuvent pas subir la règle, et je cite cet exemple de Gross (1975) :

- (42) *Cette affaire regarde Paul*
**Paul est regardé par cette affaire*

Il y a aussi la catégorie des verbes qui ont un sens "propre" et un sens "figuré" et où le passif ne s'applique pas au sens "figuré".

D'autre part, si la caractéristique la plus générale de la phrase passive verbale est la transposition de l'objet direct en sujet, la construction impersonnelle passive ne correspond plus à ce schéma ; on ne peut donc pas appliquer la solution transformationnelle de passif dans les phrases du type (43).

- (43) *Il sera procédé à une enquête*
Il a été beaucoup parlé de vous

Mais nous ne développerons pas ces questions dans cet article. Nous verrons plutôt en détail le cas des participes passés adjectifs en "in" où l'on peut appliquer la règle lexicale passive suivant les critères élaborés par Wasow.

- 2.1 Les grammaires traditionnelles ont montré depuis longtemps que certains participes passés étaient des adjectifs, alors que d'autres étaient des verbes. Là où il sera démontré effectivement qu'il y a des adjectifs, il n'y aura pas de solution transformationnelle possible. C'est ce que nous allons voir avec les participes passés adjectifs en "in".

L'une des caractéristiques de ces prédicats en "in", c'est qu'ils n'ont pas de forme active correspondante, à moins d'ajouter une négation devant le verbe :

- (44) *cette villa a été inoccupée par le propriétaire
les règlements ont été inobservés par les athlètes
la voiture a été inutilisée par Jean
ce travail a été inexécuté par les élèves*

On ne retrouve pas la phrase active correspondante, c'est-à-dire :

- (45) **le propriétaire a inoccupé cette villa
*les athlètes ont inobservé les règlements
*il a inutilisé la voiture
les élèves ont inexécuté ce travail

Il faut avoir recours à la négation devant le verbe pour donner un sens à la phrase (46).

- (46) *le propriétaire n'a pas occupé cette villa
les athlètes n'ont pas observé les règlements*

Il n'est pas dit cependant que tous les adjectifs en "in" puissent figurer dans des constructions passives. "In" peut être soit un préfixe locatif comme dans "incorporer", "infiltrer", "inspecter", "ingurgiter", soit un préfixe négatif. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les participes passés adjectifs. Dans les deux cas cependant on retrouve par assimilation phonétique les formes "in", "il" et "ir". Mais nous utiliserons quand même le préfixe "in" pour représenter tous ces différents préfixes négatifs.

Afin de montrer que là où il y a des participes passés adjectifs il ne peut pas y avoir de solution transformationnelle, il est important de démontrer avant tout que ces participes passés avec préfixe négatif en "in" sont effectivement des adjectifs.

On sait que le préfixe "in" n'est pas un préfixe utilisé dans la formation des verbes, il marque plutôt les adjectifs. Mais on pourrait avancer ici des faits qui apparaissent comme des contre-exemples à cette hypothèse tels que "insensibiliser", "immortaliser",

"invalider", "immobiliser" où une séquence [in - Xv] apparaît.

Il faut remarquer cependant que les participes passés de ces verbes ne sont pas des adjectifs. Ces verbes se distinguent de la construction des participes passés adjectifs dans la mesure où ils peuvent s'introduire dans les constructions passives impersonnelles :

- (47) *il a été immobilisé un certain nombre de blindés ennemis*
il a été insensibilisé un certain nombre de nerfs chez ce patient
il a été immortalisé un certain nombre de poètes de cette époque.

En fait ces verbes peuvent être utilisés à tous les temps et à toutes les voix.

- (48) *la période actuelle a réussi à insensibiliser les jeunes à la politique*
cet argument invalide notre hypothèse
un tel chef-d'oeuvre immortalisera l'artiste qui l'a créé

Avec ces participes passés adjectifs, on n'a pas ces constructions passives impersonnelles :

- (49) **il a été irréfléchi à un certain nombre de problèmes*
**il a été imbattu un bon nombre de records aux jeux*
**il a été insoupçonné un grand nombre de personnes*
**il a été inexpliqué de très nombreux phénomènes par les hommes de science*
**il a été inutilisé pas mal de voitures dans ce parking*

Ces dernières phrases sont tout à fait possibles si on enlève la particule négative de l'adjectif. Mais pour plus de détails sur le préfixe "in", marque des adjectifs, je vous réfère à l'étude de F. Dell (1970) et à celle de Gastone (1970). L'hypothèse qu'ils avancent selon laquelle "in" ne pourrait jamais être préfixe à un verbe expliquerait que les participes passés adjectifs n'aient pas de verbe correspondant d'où l'impossibilité de :

- (50) **incomprendre*
**imbattre*
**insoupçonner*

Certaines nominalisations en "in" sont également absentes du dictionnaire sans que l'on puisse très bien s'expliquer pourquoi. À côté de "invisibilité", "inoccupation", etc., on ne trouve pas :

- (51) **l'ininterruption de grossesse*
**l'inhabitation d'une maison*

Cela pourrait peut-être avoir une explication sémantique. La nominalisation positive exprime à la fois l'état et l'action, la forme négative n'exprime que l'état et, de ce fait, elle aurait des emplois plus rares. On pourrait également rapprocher de cela le fait que l'on ait la paire telle que dans (52).

- (52) *la préparation du travail durera deux semaines*
**l'impréparation du travail durera deux semaines*

Il faut noter que les autres préfixes du français, tels que "de", "me", etc., ne connaissent pas du tout les mêmes caractéristiques. Le contraste entre les paires suivantes en est la preuve.

- (53) *Ce pays est méconnu des touristes*
Ce pays est inconnu des touristes
les touristes méconnaissent ce pays
**les touristes inconnnaissent ce pays*

2.2 Ces participes passés sont bien des adjectifs, et un autre test pour le prouver est celui de la coordination. En effet, on peut les coordonner à d'autres adjectifs.

- (54) *un cheval fougueux et indompté*
des pays lointains et inconnus
un ouvrage admirable mais incompris
une terre vierge et inexploitée

La conjonction de vrais passifs avec des adjectifs est au contraire bizarre.

- (55) **cette voiture est neuve et inutilisée par mes fils*
??un homme laid et élu président
??un livre qui est admirable et compris par tous les
lecteurs
**ce problème est clair et expliqué par les hommes de*
science

De plus, les passifs en "in" peuvent apparaître comme les compléments de verbes tels que "rester", "demeurer", "devenir" qui prennent des adjectifs et non des verbes comme complément d'objet direct.

- (56) *ces ouvrages demeurent incompris*
ces problèmes restent inexpliqués
cet enfant devient de plus en plus irréfléchi

À côté de ces exemples, on trouve des impossibilités telles que dans (57).

- (57) **cette voiture devient utilisée*
**cette enfant demeure battus par ses frères*
**cette encyclopédie reste consultée par les lecteurs*

2.3 Un autre test possible serait celui des modificateurs de degré. Le modificateur de degré le plus courant pour les adjectifs est "très" alors que "beaucoup" en général, représente le modificateur de degré des verbes. On ne trouve jamais "beaucoup" comme modificateur de degré des adjectifs passifs.

- (58) **ces problèmes sont beaucoup irréfléchis*
**les records des jeux sont beaucoup imbattus*
**les lions sont beaucoup indomptés*

Mais par contre "très" n'est pas toujours possible non plus.

- (59) **ces records sont demeurés très imbattus*
*?*ces problèmes sont très irrésolus*
??les ressources d'énergie sont très inutilisées
ces remarques sont très irréfléchies
ces problèmes sont restés très inexpliqués aux yeux de
tous

Aussi nous en déduisons que les modificateurs de degré ne sont pas un critère sûr en français pour rendre compte du caractère adjectival de ces participes passés.

- 2.4 S'il convient de dire que certains passifs sont dérivés lexicalemement et que d'autres sont dérivés transformationnellement il doit exister certains moyens d'établir cette classification. Aussi, les passifs dont les sujets dérivés ne sont pas les objets directs sous-jacents ne devraient pas pouvoir manifester un comportement adjectival. C'est ce que nous avons constaté à travers les exemples cités plus haut.

D'autre part, on doit établir que de la même façon, le passif adjectival ne s'emploie pas là où le sens de la phrase est liée à une analyse transformationnelle du passif. Soit la phrase citée par Ruwet (1972) :

- (60) *les manifestants ont été dispersés en hurlant par les*
policiers

où *hurlant* est interprété par un bon nombre de locuteurs comme étant le fait des policiers. En d'autres termes, "hurlant" est lié à la phrase agentive. Le passif adjectival n'est pas possible dans ce cas.

- (61) *les leçons ont été apprises en chantant par les élèves*
**les leçons ont été inapprises en chantant par les élèves*
- (62) *les vœux de bonheur ont été exprimés en riant par les*
enfants
**les vœux de bonheur ont été inexprimés en riant par les*
enfants

Certes, l'agrammaticalité des phrases ci-dessus est due d'autre part à l'anomalie sémantique qui interdit qu'une action soit associée à un état. On a "inapprendre" et "inexprimer" qui sont des verbes qui n'existent pas et qui sont associés à "rire" et à "chanter". Mais en fait ces dernières phrases montrent surtout qu'aucune interprétation liée à la transformation passive ne peut être utilisée avec les passifs dérivés lexicalement.

- 2.5 Un autre argument du même type est celui des expressions idiomatiques. Les expressions idiomatiques forment un tout qu'il n'est pas toujours facile de décomposer sans que le sens premier soit perdu.

Dans l'expression *vendre la mèche*, *mèche* peut être soit objet de "vendre" ou sujet dans une phrase passive :

(63) *La mèche a été vendue*

Mais la présence de l'adjectif passif nous éloigne de ce sens idiomatique :

(64) *??La mèche a été invendue*

3. En guise de conclusion, je rappelle les grandes lignes de cette communication, dans laquelle j'ai voulu montrer qu'il y avait deux sources pour le passif en français. La solution transformationnelle a été rejetée pour les nominalisations pour lesquelles il a été proposé une dérivation lexicale.

Dans le domaine de la phrase, on a pu voir que les adjectifs passifs en "in" ne pouvaient pas adopter la solution transformationnelle et qu'on devait opter plutôt pour une dérivation lexicale. Une série de critères ont été apportés pour montrer le caractère particulier de ces participes passés adjectifs en "in".

Cette étude nous permet de constater que la solution de Wasow (1976), qui permet deux sources différentes pour le passif, peut également résoudre certaines difficultés en français.

Marie-Thérèse Vinet
Université de Paris VIII

RÉFÉRENCES

- Bresnan, J. (1976), "Toward a realistic model of transformational grammar" communication présentée au M.I.T. - AT and T, *Convocation of Communications*, mars 1976, M.I.T.
- Chomsky, N. (1970), "Remarks on nominalization", dans Jacobs et Rosenbaum, *Readings in English Transformational Grammar*.
- (1976), *On WH-Movement*, M.I.T., (inédit).
- Dell, F. (1976), *Les Règles phonologiques tardives et la morphologie dérivationnelle du français*, M.I.T. (thèse).
- Emonds, J. (1970), *Root and Structure Preserving Transformations*, M.I.T. (thèse).
- Freiden, R. (1975), "The analysis of Passives", *Language*, 51(2).
- Gastone, D. (1971), *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Milner, J.-C. (1975), *À propos des génitifs adnominaux*, communication présentée au Colloque de Stuttgart, octobre 1975 (à paraître).
- Ruwet, N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Éditions du Seuil.
- Vendler, Z. (1972), "Facts and events", dans *Linguistische Forschungen*, 8 : *Transformational Analysis ; The Transformational Theory of Zellig Harris and its Development*.
- Wasow, T. (1976), *Transformations and the lexicon*, (inédit).